



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
JEUDI 28 JANVIER 2021 – 18 H 40

RELEVÉ DE DECISIONS

À dix-huit heures quarante, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Communautaire : 41

En exercice : 41

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, , Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Eve MAUREL, Karine MOURET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.

Procurations de : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE à Robert TCHOBDRENOVITCH, Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Mariane DOMEIZEL à Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL à Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG à Alain GUEYDON, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Nathalie LE BOUC à Alain GOUIRAND, Jean-François LOVISOLO à Jean-Luc BOREL, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Michel PARTAGE à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD à Franck LAROCHE, Richard ROUZET à Catherine SERRA, Michel SIMOS à Samantha KHALIZOFF, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRENOVITCH,

Absents et excusés : Anne-Marie DAUPHIN,

Eve MAUREL est nommée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 10 décembre dernier est approuvé à l'unanimité

1. Approbation du PCAET

Délibération n°2021-001

Rapporteur : Catherine SERRA

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Valide**, les modifications apportées au projet de PCAET,
- **Adopte**, le Plan Climat-Air-Energie Territorial Sud Luberon, tel qu'annexé à la présente délibération et comprenant :
 - ✓ Le diagnostic territorial ;
 - ✓ La stratégie territoriale ;
 - ✓ Le plan d'actions ;
 - ✓ L'évaluation environnementale stratégique (EES) et son résumé non technique.
- **Précise**, que le dossier de Plan Climat-Air-Énergie Territorial adopté sera transmis à Monsieur le Préfet de Vaucluse,
- **Précise**, que le PCAET sera déposé sur la plateforme informatique de l'ADEME (www.territoires-climat.ademe.fr), avec les avis favorables du Préfet et du Président de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les avis rendus lors de la consultation publique,

- **Met à disposition du public**, le dossier du PCAET sur le site internet de la Communauté Territoriale Sud Luberon (<https://www.cotelub.fr/>) ainsi qu'un exemplaire numérique ou papier dans toutes les mairies du territoire,
- **Précise**, que la présente délibération fera l'objet d'un affichage dans toutes les communes de la Communauté Territoriale Sud Luberon ainsi qu'au siège de la Communauté de communes durant un mois,
- **Autorise**, Monsieur le Président à intervenir à toutes les formalités associées.

2. Convention d'objectif avec l'Office de tourisme – 1er semestre 2021

Délibération n°2021-002

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** les termes de la convention avec l'Office de Tourisme Luberon Côté Sud, telle que présentée par Monsieur le Rapporteur,
- **Valide** le plan d'actions tel que précisé dans le schéma de développement touristique pour l'année 2021,
- **Dit** que la subvention allouée au titre du 1er semestre 2021 à l'Office de Tourisme Luberon Côté Sud, est de 100 000 € TTC,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération

3. Marché de travaux la Bonde – avenants

Délibération n°2021-003

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** l'avenant n°2 au marché 2020TX018 à signer avec l'entreprise AMOURDEDIEU,
- **Approuve** l'avenant n°2 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES,
- **Approuve** l'avenant n°3 au marché 2020TX020 à signer avec l'entreprise AMEXBOIS,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les trois avenants,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

4. Budget général 2020 – Restes à réaliser

Délibération n°2021-004

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Valide** l'état des restes à réaliser tel que :
 - ✓ Le montant en investissement dépenses est de 3 370 079,81 €, le détail par opération figure en annexe,
 - ✓ Le montant en investissement recettes est de 1 147 494,62 €, le détail figure également en annexe,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents et effectuer l'ensemble des démarches pour mener à bien cette délibération

5. Autorisation donnée au Président d'engager, liquider et mandater les dépenses investissement

Délibération n°2021-005

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Autorise** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, conformément au tableau présenté, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les RAR de l'exercice 2019, tel que joint à la présente,

6. Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade ratio «promus-promouvables»

Délibération n°2021-006

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Rapporte** la délibération n°2008-042

- **Approuve** la fixation du ratio d'avancement de grade « promus-promouvables » pour les fonctionnaires de la collectivité selon les modalités exposées précédemment,
- **Autorise** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7. Modification du tableau théorique des effectifs

Délibération n°2021-007

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** la suppression d'un poste de technicien principal de 2ème classe titulaire à temps complet,
- **Approuve** la suppression de deux postes d'adjoint technique contractuel à temps complet,
- **Approuve** la suppression d'un poste d'adjoint technique titulaire à temps non complet,
- **Approuve** la suppression d'un poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet,
- **Approuve** la création de trois postes d'adjoint technique titulaire à temps complet,
- **Approuve** la création de deux postes d'adjoint administratif titulaires à temps non complet,
- **Approuve** la transformation d'un poste de technicien titulaire à temps complet en technicien principal de 2ème classe titulaire à temps complet,
- **Approuve** la transformation d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet en technicien contractuel à temps complet,
- **Harmonise** le tableau théorique des effectifs tel que présenté par Monsieur le Président et joint à la présente,
- **Précise** que ces emplois bénéficieront de l'échelle indiciaire, de la durée de carrière et des indemnités prévues par les statuts particuliers de chaque grade,
- **Autorise** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. Avenant CIGAC Groupama - Avenant contrat risque statutaire

Délibération n°2021-008

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** l'avenant ;
- **Autorise** Monsieur le Président à le signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

9. Avenant SMACL - Assurance flotte automobiles

Délibération n°2021-009

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** l'avenant avec SMACL Assurances ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

10. Convention solidarité territoriale face aux impacts de la crise COVID-19

Délibération n°2021-010

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** la convention relative à la contribution de solidarité territoriale avec le Département de Vaucluse ;

- **Autorise** Monsieur le Président à la signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la convention.

11. Désignation des représentants de COTELUB à la Mission Locale – modification

Délibération n°2021-011

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Désigne** Madame Rosemarie DUMONTIER comme représentant titulaire de COTELUB au sein de la mission locale,
- **Désigne** Monsieur Alain GUEYDON comme représentant suppléant de COTELUB au sein de la mission locale,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

12. SIECEUTOM – Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service 2019

Délibération n°2021-012

Rapporteur : Jean-Louis ROBERT

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SIECEUTOM.

13. Approbation des conventions avec l'OCAD3E

Délibération n°2021-013

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (40 voix pour)

- **Approuve** les deux conventions avec l'OCAD3E ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer ces deux conventions ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Questions diverses :

Ressources humaines :

- Document unique présenté au CT du 20/01
- Mise en place du comité technique Interne
- Recrutements instructeur ADS et Assistante administrative

Lettre de mission Numérique : Grégory Risbourg

Candidature de COTELUB au Contrat de relance et de transition écologique

Acquisitions Foncières la Bonde : Rdv Notaire pour terrains appartenant à M. Benoit et à Mme Ravel

Présentation du Centre de Vaccination

Projet de territoire : Etat d'avancement

SPL : Intégration des crèches Les enfants du Luberon, 1ers Pas, Lou Calinou au 1/01/2021

La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le 11 mars 2021 à 18h30

La séance est levée à 21 heures

Le présent compte-rendu est mis en ligne sur le site internet de COTELUB et affiché dans les panneaux prévus à cet effet.

Fait à La Tour d'Aigues, le 3 Février 2021

Robert Tchobdrenovitch
Président